

## REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.18/11

Des croisements périlleux

M. Philippe Rottet, UDC

Aux questions posées, le Conseil communal peut répondre de la manière suivante :

L'étroitesse de la route du Vorbourg aux abords du Centre St-François ne favorise effectivement pas le croisement des véhicules, surtout avec les cars postaux. Cette rue présente également d'autres secteurs problématiques, y compris pour les piétons (étroitesse du trottoir près de Caritas).

Cependant, bien qu'une amélioration soit souhaitable, le Conseil communal estime nécessaire de réviser préalablement le plan directeur des circulations, parallèlement à la mise à jour du cadastre du bruit, avant de prendre des mesures spécifiques.

Dans ce cadre, le Conseil communal estime qu'il n'est actuellement pas possible de définir la mesure la plus efficace pour gérer au mieux le trafic dans ce secteur de la ville. Le maintien à double sens de la circulation avec la mise en place de signalisation lumineuse, la suppression des cars postaux sur cette route ou sa mise en sens unique sont des options qui devront être analysées dans le cadre de l'étude précitée, dont le crédit a été accepté par le Conseil de Ville le 31 octobre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 31 octobre 2011